

Une maison en maçonnerie de brique a été construite à proximité du phare pour le logement du gardien et les dépendances du phare.

L'appareil d'éclairage est à feu fixe. La lumière, concentrée dans un espace angulaire de 45 degrés, se montre alternativement rouge et verte, a des intervalles de 20 secondes, sans éclipses interposées.

Cet effet est obtenu par un mouvement d'oscillation intermittente qui est imprimé à un écran en verres de deux couleurs.

La dépense totale, sans compter celle de la maison de garde et du chemin d'accès, s'est élevée à 76,580 francs.

Les dispositions d'ensemble de ce phare ont été arrêtées par M. l'inspecteur général Reynaud, sur les propositions de M. Lecointre, ingénieur en chef de la compagnie des forges et chantiers de la Méditerranée. Les travaux ont été dirigés par M. Marchegay, ingénieur en chef, et M. Lasne, ingénieur ordinaire.

L'appareil lenticulaire a été composé et calculé par M. Allard, ingénieur en chef, et exécuté par MM. Sautter, Lemonnier et C^{ie}, constructeurs à Paris.

Phares de Saint-Pierre de Royan et du Chay. — Ces deux phares ont été construits récemment à l'embouchure de la Gironde, à deux kilomètres de distance l'un de l'autre, pour éclairer et jalonner la passe du Sud.

Les dessins du premier, qui est le plus important, ont figuré à l'Exposition de Vienne.

L'édifice consiste en une tour en maçonnerie, à section carrée de 5 mètres de côté à l'extérieur, dont la partie supérieure a été élargie de 1^m,50 au moyen d'encorbellements. Cette forme particulière du couronnement a été adoptée par le motif que le phare doit servir d'amer pendant le jour, et qu'ainsi il est rendu plus visible.

On l'a en outre peint, sur toute sa hauteur, par de larges bandes horizontales alternativement rouges et blanches, afin de le faire mieux reconnaître encore et d'éviter toute confusion avec les clochers de Royan.

Les deux phares sont à feu fixe.

Les travaux, commencés en 1869, ont été terminés en 1872. Ils ont été projetés, d'après les dessins de M. l'inspecteur général Reynaud, par M. l'ingénieur en chef Marchegay et M. l'ingénieur ordinaire Lasne, qui en ont dirigé les travaux.

Tourelle et candélabre pour feux de port. — MM. Sautter, Lemonnier et C^{ie} ont exposé ces deux petites constructions qu'ils ont projetées et exécutées, et qui ont été adoptées par la direction des phares.